

TABLEAUX EN CHEVEUX



C'EST un art perdu, ou presque, pourtant essentiellement français, qui faisait l'orgueil et la joie de modestes artisans du temps passé, parfois pleins de goût et même de talent.

Evidemment, certaines de ces œuvrettes, que nous avons tous vues, aux jours de notre enfance, accrochées de chaque côté de la cheminée du salon, dans les intérieurs désuets où nos grands-mères et nos grands-tantes achevaient doucement le cours paisible d'une longue existence, nous paraissaient sans charme et sans beauté. Trop de motifs funéraires nous attristaient, trop de tombes surmontées de colonnes brisées ou de vases à l'antique, trop de saules pleureurs, d'une tonalité terne, que rehaussaient gauchement des touches maladroites de couleurs encore criardes sous la patine des années. Soleils couchants ou clairs de lune romantiques donnaient à ces paysages funèbres une allure vieillotte, évocatrice des boîtes à musique, souvent leurs voisines, dont les mélodies aigrettes et les sonorités froides, métalliques, mécaniques avaient enchanté, au temps jadis, les ancêtres déjà oubliés, dont la chevelure plus ou moins souple ou rêche avait fourni à l'artiste capillaire le matériel nécessaire à la mise en place, puis à l'exécution méticuleuse de sa « peinture en cheveux ».

Et pourtant la nombreuse corporation des perruquiers-coiffeurs et celle des « coiffeurs pour dames » comprenaient non seulement des figurars aussi habiles à manier les ciseaux que la langue et des maîtres dans l'art d'édifier sur la tête de leurs clientes des chefs-d'œuvre de bon ou de mauvais goût, dont gravures et tableaux du XVIII^e siècle nous ont transmis la reproduction fidèle, mais aussi des spécialistes fort bien doués pour qui la technique du dessin d'imitation n'avait pas de secrets. Ils excellaient dans la transcription, du reste personnelle et nullement servile, d'ornements compliqués ; ils savaient tracer, avec une légèreté et une sûreté de main à peine croyables, les arabesques élégantes de majuscules enlacées avec adresse, mêlées harmonieusement, et pourtant toujours parfaitement distinctes les unes des autres, grâce à des artifices de tons plus ou moins clairs ou sombres, gradués avec une

connaissance parfaite de la matière délicate et fine qu'ils devaient employer.

On a souvent peine à croire, quand on regarde de près leurs miniatures, que ces compositions nettes et précises qui semblent burinées à l'aide d'un procédé qu'on ne parvient pas à saisir ne se composent que de cheveux collés comme par miracle sur une mince plaquette d'ivoire, à laquelle ils adhèrent sans défaillance depuis plus d'un siècle !

De quel enduit magique pouvaient-ils bien se servir, ces patients artisans de jadis, pour dompter la fougue exubérante des mèches brunes et des boucles dorées, et les soumettre, dociles, à leur fantaisie, sans leur faire perdre le charme de leur coloris naturel, de leur éclat ? Tel semis d'une véritable poudre d'or capillaire a conservé son reflet métallique. Telle pensée garde sur ses pétales le velouté de la chevelure soyeuse dont il ne reste plus rien sur terre que cette fleur, d'une fraîcheur éternelle sous le verre de son cadre ancien. Éternelle ? Hélas ! autant que tout ici-bas !

A l'aide d'une loupe on parvient parfois à distinguer, ici et là, le léger déplacement d'une ligne, ou un trou minuscule, dans la trame serrée des fils arachnéens sur laquelle se détache le motif principal : c'est un cheveu toujours vivant qui prend part aux variations de l'atmosphère, mais ses chats bien modestes ne modifient en rien la structure immuable du petit monument pieusement consacré au souvenir de ceux qui ne sont plus.

Ce n'est pas, avouons-le, sans une pointe d'émotion que l'on contemple dans ces cadres

noirs à cercle d'or, datant de l'Empire ou de la Restauration, les symboles gracieux où survit quelque chose des ancêtres ou des parents dont l'existence, heureuse ou tragique, nous fut contée à une époque qui paraît maintenant fabuleusement lointaine et se perd dans le couchant de temps à jamais révolus.

La connaissance et l'amour du passé, le culte de nos traditions familiales font partie de cet héritage national que, depuis près d'un siècle, nous avons insensiblement laissé tomber en déshérence. On sait ce qu'il nous en a coûté.

Si nous voulons que la France revive en nos descendants, obéissons à l'appel du Maréchal, retrouvons et resserrons les liens qui nous unissent à la longue lignée de nos ancêtres, souvent trop peu connus de nous et presque traités avec un aimable dédain, tant nous avons hâte de nous élancer vers l'avenir sans nous être munis pour la route d'un viatique précieux entre tous : celui de la claire conscience d'appartenir depuis toujours au sol où reposent les générations qui nous ont précédés. Nous en foulerons alors la poussière d'un pas égal et ferme ; nous irons, la tête haute, à la rencontre de nos amis et de nos ennemis, certains que ce qui a été nous est un sûr garant de ce qui sera.



« Tant de choses, me répondra-t-on avec un sourire, dans ces tableaux, ouvragés certes avec patience et adresse mais sans prétention, par des « peintres en cheveux » ? comme on disait au XVIII^e siècle...

Pourquoi pas ? Dans mon enfance je n'ai jamais regardé sans un sentiment de respect et un désir d'émulation le tableautin d'ivoire, semblable à une sépia un peu décolorée, délicatement fanée, où sont reproduites, en cheveux de la famille, les armes de Laurent de Chassigne de Best, qui, traqué en Auvergne, se réfugia à Lyon chez son parent, mon trisaïeul Pierre Picquet, tué lui-même peu après, le 25 août 1793, en accomplissant son devoir de volontaire lors du siège de cette ville par l'armée révolutionnaire.

Ces cheveux châtain et blonds,





Tableau en cheveux
de la famille de Bar, offert en souvenir
à la demoiselle de Chassigne (Restauration).



Tableau en cheveux
aux armes de Laurent de Chassigne de Best.

Ecu d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses d'argent boutonnées d'or, feuilletées et tigées, mi-parti argent et sinople, deux aux flancs et une en pointe — au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent — qui est Chassigne; accolé à un autre écu d'azur, à une tête de cheval d'argent posée de fasce, surmontant deux pattes de cheval d'or aux sabots de même, passées en sautoir — qui est Exbrayat de Lassaigne; le tout posé sur quatre drapeaux, deux et deux. Supports: deux lions regardants d'or. Couronne de comte. Pour les armes des Exbrayat, erreur de lecture de l'artiste, les Exbrayat portant: d'azur à deux massues en sautoir d'or, au chef d'or chargé d'une tête de loup de sable, posée de fasce.

(Coll. Coudurier de Chassigne.)



Tableau en cheveux
de Laurent de Chassigne et des siens
(Restauration).

ou joyeusement insolentes des gentilshommes emperruqués, poudrés ou mouchetés du régime défunt.

Et puis, que de chagrins intimes ! Sa femme était morte à Lyon en 1810 ; sa fille Françoise, élevée loin de lui à la pension des religieuses de Meximieux, n'avait pu le rejoindre



Françoise Chollet de Chassigne (1797-1851).

à Paris qu'en 1814, lors de la première Restauration. Ils vécurent ensemble, enfin réunis et heureux, dans l'appartement qu'ils occupaient au 110 de la rue de Sèvres, où il s'éteignit au début de 1828. Il avait à peine cinquante-huit ans.

Le tableau aux armes des Chassigne de Best, jusqu'à présent inédit, reproduit ci-dessus (p. 42), est une pièce fort rare, considérée comme unique dans les milieux héraldiques.

Il est facile de constater, en l'étudiant de près, les difficultés quasi insurmontables que comporte pour un technicien même fort adroit la reproduction des différentes haclures représentant les couleurs (émaux et métaux) des blasons.

Cette œuvre d'un artiste inconnu est un véritable tour de force quant à l'exécution.

Malheureusement la science héraldique faisait défaut au brave artisan, qui lut mal les attributs des pièces meublant l'écu des Exbrayat (celui de droite) et eut vu une tête de cheval de face accompagnée de deux pattes de cheval passées en sautoir, alors que les Exbrayat d'Anvergne, autres que les consuls du Puy, portent tous : « D'azur, à deux masses en sautoir, au chef d'or chargé d'une tête de loup de sable posée de fasce. »

La tête de cheval de face et les jambes de cheval n'existent pas en héraldique, à moins de preuve du contraire, si j'en crois les autorités les plus compétentes en la matière (*).

N'empêche que ce tableau, une fois l'erreur rectifiée, demeure aussi précieux qu'intéressant en tant que document familial.

Autre détail, qui permet de comprendre pourquoi les « peintres en cheveux » évitèrent les sujets héraldiques : les armes de Laurent de Chassigne auraient dû être non deux écus accolés, ce qui était correct pour son père, mais un écartelé, puisque le fils unissait en lui les Chassigne et les Exbrayat. Alors se seraient posées des questions d'ensemble et d'équilibre des masses qu'un maître coiffeur, si habile qu'il eût pu être, aurait eu grand mal à résoudre. La composition, choisie avec la seule intention de plaire, sans souci de précisions généalogiques, se justifiait aisément par cela seul qu'elle était de proportions harmonieuses.

Le tableau des deux tourterelles, romanesque à souhait, est par contre, dans son aimable symbolisme, une œuvre parfaite du genre.

Tout ainsi que celui où les initiales de Laurent de Chassigne et des siens sont enlacées avec une élégance qu'inspirent encore les

(*) Mon érudit collègue et ami M. Jacques Meurgey, chargé du service sigillographique aux Archives nationales et du cours d'héraldique à l'École des chartes, me signale l'existence d'une tête de cheval de face. On la trouve sur l'écu d'un lointain grand-oncle de M. Meurgey, Jean Chavansot, avocat au parlement de Dijon, qui porte : « D'argent au rencontre de cheval d'azur. » (Armorial des généralités de d'Hozier.) « Un rencontre » se dit de la représentation de face d'une tête de quadrupède, celle du cerf exceptée. Mais, comme M. Henri Rolland, le savant continuateur du Rietstap, M. Meurgey admet dans le cas des Exbrayat de Lassigne une erreur de lecture.



Claudine-Clémence Bugnard (1767-1810)
épouse : 1° Pierre Picquet, 2° Laurent Chassigne.

grâces du XVIII^e siècle. Evocations délicates et surannées de tant de choses qui ne sont plus !

Lorsque la paix se sera réinstallée pour de bon en Europe, car la guerre conduit toujours à la paix, pourquoi la cité nouvelle n'encouragerait-elle pas, officiellement, ses artisans les mieux doués, équitablement rétribués, à embellir leurs loisirs par des travaux désintéressés n'ayant pour objet que d'orner leur foyer, ou celui de leurs amis, d'œuvres simples et belles, façonnées de leurs mains ?

Pourquoi, par exemple, la future corporation des coiffeurs ne remettrait-elle pas en honneur la mode de ces tableaux en cheveux, qu'il suffit de ne confier qu'à des gens de goût — ils ne manquent pas dans ce métier de luxe — pour voir renaître, rajeuni et rénové, un art, certes secondaire mais charmant, qui plaît par ce qu'il a de gracieux et de touchant, d'humain et de personnel, de traditionnel et de familial ?

J. COUDURIER DE CHASSAIGNE.